

CHARTRE DE L'ADHERENT

***Le Centre Sportif et Culturel Laetitia, association loi 1901,
n'est pas une entreprise privée.***

***Le rappel de quelques principes de base permettra
l'épanouissement de tous, au sein de notre association.***

- **L'Adhérent s'est informé du type de pratique sportive ou culturelle qui lui est proposé et des conditions de cette pratique. Il accepte de s'y conformer.**
- **L'Adhérent vient pratiquer une activité sportive ou culturelle de son choix. Il s'engage à être présent régulièrement et à participer aux différentes manifestations organisées.**
- **L'Adhérent participe au bon fonctionnement du Centre en respectant les locaux et le matériel. Il veille au rangement du matériel et à la propreté des locaux : il n'est pas un client.**
- **L'Adhérent respecte et soutient le travail des autres membres qui, bénévolement, ont accepté de prendre des responsabilités dans le Centre. Les moniteurs, les animateurs, les dirigeants prennent sur leur temps libre pour faire vivre l'association.**
- **L'Adhérent peut être sollicité pour apporter une aide à la vie de l'association (transports, préparation de manifestations,...). Sa participation ne se résume pas qu'à la seule pratique de l'activité. L'adhérent est plus qu'un consommateur.**
- **L'Adhérent est encouragé à donner son avis sur l'association, son fonctionnement et son évolution. Plusieurs moyens lui sont proposés pour se tenir informé.**
- **Le Centre Sportif et Culturel est un lieu d'éducation : Patience, tolérance, solidarité et fair-play sont des qualités à entretenir et à développer par l'Adhérent.**